

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2023 À 16 H 00

Rapport N° 51

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le six octobre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 septembre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Dominique BRIAT, Nicolas BONNET, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Estelle BRUANT, Marion CANALES, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Rémi CHABRILLAT pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Nicaise JOSEPH pouvoir à Dominique BRIAT, Magali GALLAIS pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme AUSLENDER pouvoir à Cécile AUDET, Dominique ADENOT pouvoir à Marion CANALES, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Estelle BRUANT

Arrivée de Mme BERNARD après l'élection de l'adjointe (question n°2).

M. le Maire prononce une suspension de séance après le vote de la question n°3 pour accueillir le Maire de Krementchouk et son Premier Adjoint et procéder au temps protocolaire de signature de l'accord de jumelage.

Le quorum étant atteint, la séance reprend à la question n°4.

Départs de M. AUSLENDER (pouvoir à Mme AUDET), de M. SABATIER (pouvoir à M. PILAUD) et de M. CHABRILLAT (pouvoir à M. VIGIGNOL) pendant le débat de la question n°7.

Arrivée de M. SABATIER avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir à M. PILAUD).

Rapport N° 51
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit disponible au Budget Primitif 2023 en vue de l'octroi de subventions exceptionnelles à des associations culturelles s'élève à 5 000 €.

PETITES SCÈNES OUVERTES (P.S.O)

Fondé en 2004, Les Petites Scènes Ouvertes est un réseau national rassemblant neuf structures ayant pour objectif de promouvoir, défendre et accompagner la jeune création chorégraphique. Chaque année, le réseau organise « La Grande Scène », un temps fort consacré à la jeune création chorégraphique : présentation de spectacles, de débats et de rencontres. Chaque édition est accueillie et soutenue dans un lieu de diffusion différent, qui s'inscrit dans une dynamique régionale et nationale.

La prochaine édition se déroulera les 25 et 26 octobre 2023 en partenariat avec l'association Boom'Structur- pôle chorégraphique de Clermont-Ferrand et la Comédie qui hébergera l'événement.

Pendant ces deux jours, dix pièces courtes ou extraits de spectacle portés par de jeunes chorégraphes, sélectionnés par le réseau suite à un appel à candidature, seront présentés au public. Par ailleurs, des rencontres professionnelles seront organisées avec ateliers, échanges, conférences, etc.

Des délégations professionnelles viendront de plusieurs régions (Bretagne, Normandie, Occitanie...) afin de découvrir les projets culturels du territoire tels que mille formes et des actions seront proposées en parallèle de la Cour des Trois Coquins et Boom'Structur. Une participation de la Ville est sollicitée pour participer au financement global du programme.

Budget prévisionnel de l'événement : 163 196 €

Subvention sollicitée : 3 500 €

Subvention proposée : 3 500 €

ASSOCIATION APOCES : FESTIVAL COUPURE DE COURANT

L'Association APOCES : Festival Coupure de Courant a été créée en 2015 et a pour principal objet la création, la diffusion, l'organisation, la promotion et la production de spectacles et d'événements culturels. L'association est à l'origine de la création du Festival Coupure de Courant dont la première édition a été proposée en 2019.

Cette manifestation est un festival écoresponsable de musique et performances qui se déroule tous les deux ans en centre-ville de Clermont-Ferrand, Place de la Victoire. Pour sa troisième édition, l'événement est prévu les 6 et 7 octobre 2023, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, organisé par Clermont Auvergne Métropole. Générateurs à pédales pour un vélo-concert, DJ alimenté par des panneaux solaires, des ateliers sur les thématiques du recyclage, du compostage, de la récupération, des conférences, etc, il s'agit d'un projet original, innovant et résolument tourné vers l'avenir.

Au regard de ce projet singulier, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 €. Il convient de noter qu'une subvention d'un même montant avait été accordée en 2021.

Budget prévisionnel : 50 300 €
Subvention exceptionnelle 2021 : 1 500 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions aux associations mentionnées ci-dessus.

TOTAL VOTANTS :	55	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

